

INTERVENANT SRAV « SAVOIR ROULER À VÉLO »

SESSIONS 2022



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de Triathlon
Centre d'affaires La Valentine – 7 montée du commandant de Robien
13011 Marseille

contact@triathlonprovencealpescoatedazur.com - 09 51 95 98 64

www.triathlonprovencealpescoatedazur.com

Le dispositif « Savoir rouler à vélo » fait partie des priorités gouvernementales, portées par le ministère chargé des Sports. Le 9 janvier 2018, le Comité Interministériel à la Sécurité Routière (CISR), présidé par le Premier ministre, a adopté une mesure visant à « accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité ».

L'opération « Savoir Rouler à Vélo » permet la généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants de 6 à 12 ans avant l'entrée au collège.

En 10 heures, il leur permet de :

- Devenir autonome à vélo,
- Pratiquer quotidiennement une activité physique,
- Se déplacer de manière écologique et économique.

L'acquisition des compétences du « Savoir rouler à vélo » se déroule en trois paliers :

- **1^{er} bloc : Savoir Pédaler - maîtriser les fondamentaux du vélo.** Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.
- **2^{ème} bloc : Savoir Circuler - découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé.** Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.
- **3^{ème} bloc : Savoir Rouler à Vélo - circuler en situation réelle.** Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique.

Dans la cadre de son développement, en lien avec l'Agence Nationale du Sport (ANS), la ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de Triathlon propose au cours du second semestre 2022 trois sessions de formations d'intervenants au « Savoir rouler à vélo ».

Nous aborderons au cours des formations les thématiques suivantes :

- La présentation générale du dispositif « Savoir rouler à vélo »
- Les aspects règlementaires
- La mise en pratique de séances pédagogiques des blocs « Savoir pédaler » et « Savoir circuler »
- La préparation d'une sortie sur la voie publique (encadrement en sécurité)
- La mise en place du dispositif « Savoir rouler à vélo »
- La mise en pratique de séances pédagogiques du bloc « Savoir rouler à vélo »

La formation dure 14h00 sur deux journées avec une répartition

- **Samedi** : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00
- **Dimanche** : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00

Les sessions de formations:

- **Session 1** : Samedi 22 octobre 2022 et dimanche 23 octobre 2022 – Vaucluse (84) – Site de la Chapelle, 1462 avenue Voltaire Garçin, Chateauneuf de Gadagne (84)
- **Session 2** : Samedi 5 novembre 2022 et dimanche 6 novembre 2022 – CREPS Provence - Alpes - Côte d'Azur, site de Boulouris, 346 boulevard des Mimosas 83700 Saint Raphaël (83)
- **Session 3** : Samedi 12 novembre 2022 et dimanche 13 novembre 2022 – Alpes Maritimes (06) – CREPS Provence - Alpes - Côte d'Azur - Site d'Antibes, 50 avenue du Septembre, Antibes (06)

La ligue Provence – Alpes – Côte d’Azur prendra à sa charge l’ensemble des frais pédagogiques.

Nous fournirons à l’ensemble des stagiaires des livrets pédagogiques et des flyers pour qu’ils puissent mettre en place des sessions « Savoir rouler à vélo ».

Les frais de déplacements, hébergements et restaurations seront à la charge des futurs intervenants.

Parallèlement à ce dispositif, la ligue Provence – Alpes – Côte d’Azur de Triathlon va se doter de trois (3) kits « Savoir rouler à vélo » (feux tricolores, tapis stop, passages piétons, panneaux de signalisations ...), que nous mettrons à disposition gratuitement des structures (avec la signature d’une convention).

Les formations sont ouvertes à l’ensemble des personnes licenciés dans un club de la ligue Provence – Alpes – Côte d’Azur de Triathlon.

Pour vous inscrire, il suffit de renseigner le formulaire suivant avant le vendredi 30 septembre 2022 : <https://forms.gle/Q4aP3ZzdGrehg1kX9>

Merci à nos partenaires !

